

Morlaix, le 6 février 2025



Communiqué de Presse de Jean-Luc FICHET, Sénateur du Finistère

Jean-Luc FICHET, Sénateur du Finistère, poursuit son combat contre la commercialisation des Puffs, ces fameuses cigarettes électroniques jetables aux saveurs sucrées.

Lors de la Commission Mixte Paritaire, il avait fait état de son agacement sur le fait que les chercheurs et les producteurs de produits aussi dangereux que les Puffs n'étaient pas inquiétés en amont.

La recherche et la production de ces produits jetables, et peu coûteux, a pour unique cible l'initiation et la consommation de nicotine et de tabac.

Suite à la CMP conclusive, le prochain vote au Sénat devrait être largement positif. Cependant, le Sénateur invite les parlementaires à poursuivre leurs travaux sur ce sujet.

En effet, derrière l'apparente innocuité des Puffs se cachent de nombreux dangers, aussi bien pour la santé que pour l'environnement.

Elles contiennent de la nicotine, une substance hautement addictive, qui favorise la dépendance et peut mener les jeunes vers le tabagisme classique.

Elles génèrent une quantité colossale de déchets plastiques et électroniques. Composées de batteries au lithium et de composants non recyclables, elles polluent les sols et les océans.

Ce modèle de consommation jetable va à l'encontre des efforts écologiques et de santé publique visant à réduire les comportements addictifs et la production de déchets.

Leur interdiction permettrait de protéger les jeunes d'une dépendance précoce et de préserver notre planète de déchets inutiles.

Le 12 février prochain, dans l'hémicycle du Sénat, il s'exprimera donc en faveur de l'interdiction des Puffs lors de l'examen des conclusions de la Commission Mixte Paritaire.